

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

En 2015, le HCR a travaillé dans la région Amériques pour relever de multiples défis, consistant en particulier à accorder une attention renouvelée à la recherche de solutions dans le cadre du Plan d'action du Brésil (voir *Glossaire*) et à la résolution des problèmes d'apatridie dans plusieurs pays ; à soutenir les efforts actuellement menés pour consolider un accord de paix en Colombie ; et à répondre aux besoins du nombre croissant de personnes qui fuyaient la violence et les activités criminelles dans le Triangle du Nord de l'Amérique centrale.

Jeunes réfugiés salvadoriens profitant d'une journée de pluie hors de leur maison au Chiapas (Mexique).





Peace
& Love
BIG PEAK PARTY

Amériques

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Cet aperçu met en évidence les éléments clés des principales situations qui ont nécessité une réponse d'urgence et/ou une intervention soutenue de la part du HCR et de ses partenaires en 2015. Les différentes opérations sont décrites plus en détail dans les pages consacrées aux sous-régions ou aux pays correspondants sur le site *Global Focus* (<http://reporting.unhcr.org>).

En 2015, le Gouvernement de **Colombie** a poursuivi ses pourparlers de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie afin de mettre un terme aux cinquante années de conflit qui ont déplacé plus de 6,7 millions de personnes à l'intérieur du pays et contraint environ 350 000 réfugiés à l'exode. Les négociations en cours devaient être finalisées par la conclusion d'un accord de paix au premier semestre 2016.

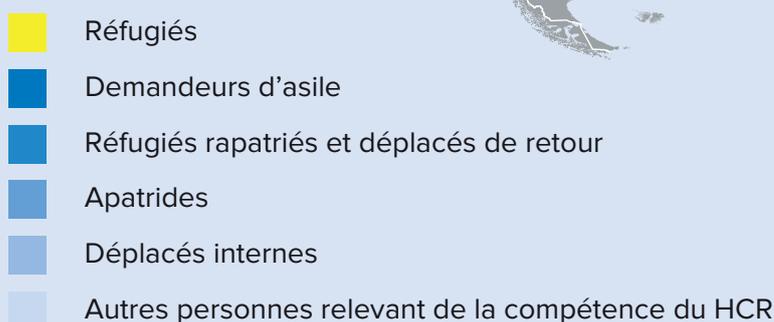
En 2015, les violences perpétrées dans les pays du Triangle du Nord de l'Amérique centrale, à savoir **El Salvador**, le **Guatemala** et le **Honduras**, ont atteint une gravité et une ampleur sans précédent. La présence accrue des

organisations criminelles et des autres groupes armés illégaux et l'intensification de leurs activités ont provoqué la fuite de centaines de milliers de personnes dans les pays voisins, principalement vers le Mexique et les États-Unis. Près de 40 000 personnes ont franchi la frontière américaine entre octobre et décembre 2015. Globalement, le nombre de demandes d'asile déposées par des individus originaires du Triangle nord a atteint plus de 55 000 à la fin du premier semestre 2015, soit un chiffre quatre fois supérieur à celui de 2010.

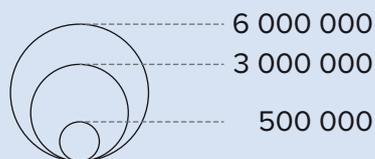
En **République dominicaine**, les autorités se sont engagées à ne pas expulser les individus sans papiers pouvant légitimement prétendre à la nationalité dominicaine et ont entrepris de trouver des solutions, en termes de nationalité, pour les apatrides.

La collaboration des Services de Citoyenneté et d'Immigration du **Canada** et des **Etats-Unis** a permis d'élaborer un modèle de renforcement des capacités, pour le **Mexique** (*Comisión Mexicana de Ayuda a Refugiados*), en vue de consolider les procédures de détermination du statut de réfugié.

Aux Amériques, le HCR a poursuivi son étroite collaboration avec les organismes



Taille des populations



régionaux, dont l'Organisation des États américains (OEA) et ses organes interaméricains de défense des droits de l'homme, le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et le MERCOSUR, ainsi qu'avec les forums régionaux traitant des questions en rapport avec les réfugiés, les déplacés et les apatrides, comme la Conférence régionale sur les migrations.

En mai 2015, l'Institut de politiques publiques en droits de l'homme du MERCOSUR et le HCR ont signé une lettre d'intention et convenu d'un plan de travail pour appuyer le Plan d'action du Brésil.

La coopération interorganisations s'est améliorée en 2015, en particulier dans le domaine de la lutte contre l'apatridie en Haïti et en République dominicaine. Le travail dans le cadre interorganisations est également resté une priorité dans le contexte du processus de paix en Colombie.

En juin 2015, le HCR, le Centre pour la justice et le droit international et l'Initiative pour la justice de l'*Open Society Foundations* ont organisé la première réunion régionale du Réseau des Amériques sur la nationalité et l'apatridie à San José (Costa Rica).

RÉALISATIONS ET IMPACT

Au cours de sa première année d'existence, le Plan d'action du Brésil a déjà sensiblement fait progresser l'édification et la consolidation des régimes d'asile, ainsi que la mise en œuvre des programmes destinés à améliorer la qualité de l'asile. Les principales réalisations observées dans ces domaines en 2015 sont exposées ci-après.

Amélioration de la qualité de l'asile

Des progrès importants ont été accomplis au titre de l'Initiative sur l'assurance qualité (voir le chapitre Sauvegarder les droits fondamentaux). Le Brésil, le Costa Rica, le Mexique et le Panama ont continué à aligner leurs normes procédurales nationales sur les normes internationales ; parallèlement, d'autres pays, comme l'Argentine et le Chili, ont lancé des initiatives d'assurance qualité. L'État plurinational de Bolivie, le Pérou et Trinité-et-Tobago ont également indiqué leur intention de participer à l'Initiative.

Élimination de l'apatridie

El Salvador a ratifié la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et

le Belize a adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Le projet Chiriticos, entrepris au Costa Rica, a aidé des jeunes et des enfants autochtones d'origine Ngöbe-Buglé à s'orienter dans les procédures de déclaration des naissances hors délais et d'obtention de documents, en coopération avec le Gouvernement et l'UNICEF. La nationalité de près de 1 400 individus d'origine Ngöbe-Buglé a pu ainsi être confirmée. La République dominicaine a quant à elle indiqué sa volonté de trouver des solutions pour les personnes nées dans le pays mais dont la nationalité demeure indéterminée.

Triangle du Nord de l'Amérique centrale

En 2015, les violences perpétrées en El Salvador, au Honduras et au Guatemala ont atteint une gravité et une ampleur sans précédent, ce qui a entraîné une augmentation des déplacements. Le HCR a élaboré une stratégie régionale de protection et de recherche de solutions pour aider les autorités des pays d'origine, de transit et d'asile à créer des systèmes de protection solides, à préserver l'espace d'asile et à renforcer les cadres et les politiques en matière d'asile, de déplacement interne et de solutions.

En 2015, le HCR a publié l'étude « Femmes en fuite », qui illustre les conséquences de la violence, notamment sexuelle et sexiste, sur les femmes réfugiées et demandeuses d'asile. En juin 2015, le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) a approuvé la création de l'Observatoire des droits de l'homme en situation de déplacement. Le Gouvernement du Honduras, en coopération avec le HCR et le Service commun de profilage des déplacés internes (JIPS), a mené une campagne d'établissement du profil des déplacés internes qui facilitera l'élaboration de politiques de protection et l'adoption de mesures destinées à prévenir les déplacements forcés.

Mouvements mixtes dans les Caraïbes

Huit pays et territoires qui sont des partenaires clés pour le HCR, à savoir Aruba, les Bahamas, le Belize, les Îles Caïmanes, la Jamaïque, le Guyana, Trinité-et-Tobago et les Îles Turques et Caïques, ont pris des mesures importantes en vue de créer les Consultations des Caraïbes sur les migrations, un forum qui débat des garanties de protection dans la gestion des migrations mixtes.

Parmi les développements positifs qu'ont connus les Caraïbes, citons la rédaction de lois et de politiques sur la protection des réfugiés à Curaçao et aux Îles Turques et Caïques. Des commissions d'admissibilité ont été mises sur pied à Antigua, aux Bahamas et à Barbuda pour examiner les demandes d'asile déposées par des Syriens. Le Belize a réactivé son comité d'admissibilité et Trinité-et-Tobago a mis en place un service chargé des réfugiés, le HCR aidant dans le même temps les autorités à élaborer une législation sur les réfugiés et à créer le régime d'asile correspondant.

Intégration sur place

Pour la majorité des personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans la région, l'intégration sur place est restée la solution la plus avantageuse. En Équateur, le modèle de progression – axé sur la réduction de la pauvreté – a aidé des centaines de familles à accroître leurs chances d'intégration sur place. Au Costa Rica, la participation active d'institutions publiques et d'organisations du secteur privé dans le cadre du projet de responsabilité sociale *Vivir la Integración* a ouvert de nouvelles voies pour assurer l'accès des réfugiés à l'emploi.

En Colombie, le HCR a élaboré de nouvelles stratégies de protection et de recherche de solutions inspirées de l'expérience acquise lors de l'Initiative pour des solutions transitoires, dont les enseignements seront communiqués aux autorités colombiennes.

Réinstallation et autres formes d'admission

La région a fait preuve d'une grande solidarité et d'une ferme volonté de partager les responsabilités dans le contexte de la crise internationale des réfugiés. Le Canada et les États-Unis ont assumé plus de 80 pour cent du contingent mondial fixé d'un commun accord par les pays de réinstallation. En 2015, le Canada a réinstallé près de 20 000 réfugiés dans le cadre de programmes publics et de programmes de parrainage privé.

La décision prise par le Canada de réinstaller quelque 25 000 réfugiés syriens, en sus de son programme de réinstallation ordinaire, a été un bel exemple de solidarité et de partage des responsabilités. Les États-Unis ont annoncé la création d'un programme de réinstallation spécialement destiné aux réfugiés centraméricains ; celui-ci viendra s'ajouter au programme de regroupement familial existant, qui bénéficie aux enfants dont les proches ont des documents en règle dans le pays.

Le Brésil a prorogé de deux ans la durée de validité des visas humanitaires délivrés aux personnes touchées par

la crise syrienne. Le pays a également accordé le statut de résident permanent, pour motifs humanitaires, à quelque 44 000 Haïtiens, dont un grand nombre avait été déplacés par le tremblement de terre de 2010. L'Argentine a prolongé d'une année son programme de visas humanitaires pour les Syriens. Conformément au Plan d'action du Brésil, le Programme de réinstallation solidaire a été évalué en Argentine, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay.

Coopération régionale

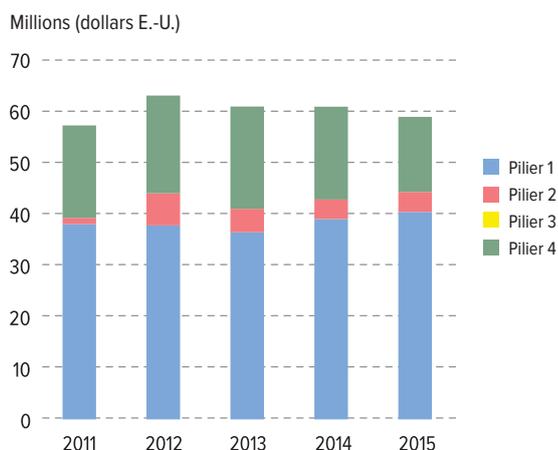
Au sein du MERCOSUR, la Réunion des Présidents des CONARE (commissions nationales chargées des réfugiés) a été institutionnalisée en tant que mécanisme principal de mise en œuvre du Plan d'action du Brésil en Amérique du Sud.

CONTRAINTES

Les négociations de paix en Colombie n'ont impliqué que le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie, à l'exclusion des autres groupes armés. La signature définitive de l'accord de paix, les négociations au sujet de la démobilisation et des restitutions aux victimes et les accords avec les autres groupes armés restent encore en suspens.

En dépit des évolutions positives observées en Colombie, l'Équateur a encore accueilli environ 500 demandeurs d'asile par mois en 2015. ■

Dépenses dans les Amériques | 2011-2015



Informations financières

Le budget du HCR pour 2015 s'élevait à 117,4 millions de dollars E.-U. Ceci correspondait à un engagement plus ferme des États, dans le cadre du Plan d'action du Brésil, concernant le renforcement de la protection et des solutions pour les demandeurs d'asile, les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

L'augmentation des besoins dans la région est également due aux déplacements incessants depuis l'Amérique centrale. Le HCR a pu établir une présence en El Salvador, au Honduras et au Guatemala, et ouvrir des bureaux à la frontière méridionale du Mexique pour remédier à la situation difficile des milliers d'enfants, de femmes et de familles qui traversent la région pour échapper aux persécutions et aux violences des groupes armés criminels.

BUDGET ET DÉPENSES DANS LES AMÉRIQUES | DOLLARS E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES						
Canada	Budget	1 623 740	60 216	0	0	1 683 956
	Dépenses	1 266 926	32 081	0	0	1 299 008
États-Unis d'Amérique – Bureau régional ¹	Budget	11 328 996	8 971 004	0	0	20 300 000
	Dépenses	4 957 500	2 904 874	0	0	7 862 375
Sous-total	Budget	12 952 737	9 031 219	0	0	21 983 956
	Dépenses	6 224 427	2 936 956	0	0	9 161 382
AMÉRIQUE LATINE						
Argentine – Bureau régional ²	Budget	5 063 436	86 221	0	0	5 149 656
	Dépenses	3 233 463	86 221	0	0	3 319 683
Brésil	Budget	6 913 141	185 717	0	0	7 098 857
	Dépenses	2 768 963	65 463	0	0	2 834 426
Colombie	Budget	1 289 231	0	0	30 360 765	31 649 996
	Dépenses	659 324	0	0	14 642 169	15 301 493
Costa Rica	Budget	3 028 757	0	0	0	3 028 757
	Dépenses	2 505 656	0	0	0	2 505 656
Équateur	Budget	22 043 587	0	0	0	22 043 587
	Dépenses	12 674 036	0	0	0	12 674 036
Mexique	Budget	4 088 576	0	0	0	4 088 576
	Dépenses	2 628 725	0	0	0	2 628 725
Panama – Bureau régional ³	Budget	9 381 121	836 835	0	0	10 217 956
	Dépenses	5 052 060	824 888	0	0	5 876 948
Venezuela (République bolivarienne du)	Budget	10 750 134	0	0	0	10 750 134
	Dépenses	4 360 002	0	0	0	4 360 002
Activités régionales ⁴	Budget	1 416 656	0	0	0	1 416 656
	Dépenses	418 164	0	0	0	418 164
Sous-total	Budget	63 974 638	1 108 772	0	30 360 765	95 444 175
	Dépenses	34 300 391	976 571	0	14 642 169	49 919 131
Total – Amériques	Budget	76 927 375	10 139 991	0	30 360 765	117 428 131
	Dépenses	40 524 818	3 913 527	0	14 642 169	59 080 514

¹ Inclut Haïti, la République dominicaine, Porto Rico, les Îles vierges américaines, les 12 états indépendants de la Caraïbe, 3 autres Etats de la CARICOM et les territoires britanniques et néerlandais, en coordination avec le Bureau Europe

² Inclut les activités dans l'état plurinational de Bolivie, au Chili, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay

³ Inclut l'Unité juridique régionale au Costa Rica

⁴ Les activités régionales couvrent toute la région des Amériques

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES AMÉRIQUES | DOLLARS E.-U.

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Argentine				123 420	123 420
Brésil	641 093				641 093
Canada	25 000		1 947 420	1 966 955	3 939 375
Fonds central d'intervention d'urgence		267 984	244 996		512 980
Danemark	146 000				146 000
Union européenne	2 933 835		730 063		3 663 899
Mexique	75 000			50 000	125 000
Donateurs privés – Italie				79	79
Donateurs privés – Espagne	4 568		6 557		11 126
République de Corée			780 000		780 000
Espagne			433 369		433 369
Suisse			1 040 583		1 040 583
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	120 000				120 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	123 050	141 775			264 825
États-Unis d'Amérique	856 000	100 000		20 000 000	20 956 000
Total	4 924 547	509 759	5 182 989	22 140 454	32 757 748

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les « Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat » (NAM).